

Séance : 8 Maximiser les avantages de l'urbanisation

802 : Santé et bien être en milieu urbain

Approvisionnement en eau potable dans les agglomérations urbaines du Bénin

A. Elise C. AHOVEY et Mouftaou AMADOU SANNI

Résumé court (150 mots)

Parmi les indicateurs de bien-être, l'accès à l'eau potable est cité en priorité dans les milieux urbains des pays en développement. Ainsi, dans les agglomérations urbaines, les données du recensement de la population du Bénin réalisé en 2013, ont révélé des inégalités entre les ménages qui s'approvisionnent à l'adduction d'eau potable comparés à ceux qui ont accès à d'autres sources (pompe à motricité humaine, bornes fontaines). Les résultats issus de la régression logistique ont mis en exergue que le préalable est le fait que la localité de résidence soit desservie par l'adduction d'eau. Les autres éléments concourant à l'inégalité d'approvisionnement à l'eau potable sont le niveau de vie élevé, le niveau d'instruction supérieur du chef de ménage et le fait que ce dernier soit le propriétaire de son domicile. Le fait que le chef de ménage a un emploi et la taille du ménage influencent l'accès à l'eau potable.

Résumé long (2-4 pages, tableaux inclus)

Les données utilisées sont celles issues du recensement général du Bénin, réalisé en 2013. La méthodologie est celle de la régression logistique. Le champ de l'étude est constitué des trois grandes agglomérations du Bénin à savoir : 1-Cotonou/Porto-Novo ; 2-Abomey/Bohicon et 3-Parakou.

L'étude s'intéresse à expliquer les facteurs qui déterminent le recours à l'eau de la Soneb à domicile ou ailleurs.

- Les ménages qui résident dans un quartier desservi par le réseau d'adduction d'eau font plus usage de l'eau de la Soneb (Société National d'Eau du Bénin).

De toutes évidences, lorsque le quartier est desservi, la probabilité qu'un ménage ait accès à l'eau de la Soneb est 10 fois plus élevée que dans les autres quartiers des agglomérations de Cotonou/Porto-Novo et d'Abomey/Bohicon. Cette tendance est la

même dans ces deux agglomérations lorsqu'on s'intéresse aux quartiers périphériques.

Ce résultat vient confirmer en partie, celui de Togbé (2008), dans son mémoire intitulé "Dynamique urbaine et approvisionnement en eau potable : cas de la ville de Cotonou" où la projection à l'horizon 2025, révèle que la demande en eau potable doublerait et la Soneb aurait des difficultés à la satisfaire.

- Lorsque cette conditionnalité de couverture en eau de la Soneb est couplée avec un meilleur niveau de bien être (les ménages les plus aisés), la probabilité est très forte pour un recours à l'eau de la Soneb (à domicile ou ailleurs) à qu'autres sources d'eau potable.

Toutes choses égales par ailleurs, plus le niveau de vie s'élève, plus les ménages ont tendance qu'à utiliser l'eau de la Soneb à domicile ou ailleurs. Dans la ville de Parakou par exemple, cette probabilité est de 9 fois plus et de 3 fois plus dans l'agglomération de Cotonou/Porto-Novo pour les moins riches comparés au plus pauvres. La garantie de la santé de ces populations classées comme plus pauvres, est discutée dans l'article de Odoulami et Boko (2009), intitulé "Projection des besoins d'approvisionnement en eau de la ville de Cotonou d'ici l'an 2025". Les auteurs ont souligné l'utilisation parallèle d'eau polluée qui sont à l'origine de la recrudescence des maladies hydriques. L'une des approches de solution est évoquée par Togbé (2008) à l'endroit de la mairie de Cotonou, est la subvention de l'eau potable pour un accès plus facile aux pauvres.

- Le recours à l'eau de la Soneb est renforcé si le ménage compte moins de personnes et si le chef est le propriétaire de la maison.

Ce résultat corrobore celui d'une étude réalisée par Euzen (2012) à Paris (France) au cours de la période de 1975 et 1990, L'auteur souligne que les éléments qui déterminent le rythme de consommation d'eau du robinet dépendent du standing du logement qui varie d'une maison simple à une villa ou un immeuble. Lorsqu'on s'intéresse au standing du ménage, il s'agit des ménages possédant de baignoires et au moins de deux voitures, consomment plus d'eau.

L'autre élément qui influence est la taille du ménage dont dépend la structure par âge des membres du ménage et de leur occupation. En effet, la taille et la structure en âge du ménage influencent l'approvisionnement en eau de la Soneb du fait que les ménages composés de personnes âgées consomment moins d'eau, de même que pour les ménages individuels.

- Le recoure à l'eau de la Soneb est aussi facilité pour les ménages dont le chef travaille dans un secteur formel lui procurant un revenu permanent devant faire face à la facturation de l'eau consommée.

Il est important de rappeler que, dans le souci de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en milieu urbain, la Soneb s'est fixée trois objectifs à savoir : i) atteindre un taux moyen de 75% de desserte en eau potable des populations urbaines pour la période 2006-2015; ii) assurer la viabilité économique de l'activité AEP/service public de l'eau potable ; iii) faciliter l'accès à l'eau potable des populations à faibles revenus (Réf. Document de Stratégie Nationale de l'Approvisionnement en eau potable en milieu urbain pour la période 2006-2015). De ce troisième objectif, Morel à l'Huissier et al. (1998) ont mis en exergue la cherté des aménagements d'adduction d'eau potable. Ils soulignent que, compte tenu du coût des infrastructures dans les périmètres habités à faible densité (villages, petits centres et périphéries urbaines) et du faible pouvoir d'achat de leurs habitants, l'idée qui prévaut est que les investissements de base doivent être assumés par les États, ou une entité territoriale disposant de l'assise financière suffisante, avec l'aide de bailleurs extérieurs. Le branchement à un réseau d'adduction d'eau nécessite un investissement important, puisqu'il correspond au budget consacré à la consommation d'eau d'une personne pendant plusieurs mois (Dos Santos, 2005b).

En dehors de l'investissement, les ménages ne parviennent pas toujours à solder le montant de leur facture mensuelle, parce que la gestion du budget domestique se fait sans épargne. Une des stratégies développée par les ménages disposant d'un robinet est le partage permettant de payer le mètre cube d'eau jusqu'à cinq fois plus cher que les ménages disposant d'un robinet pour leur propre compte, tout en consommant les mêmes quantités d'eau par ménage (Whittington, 1992).

La méthodologie utilisée dans cette recherche s'est limitée à la régression logistique des variables des trois facteurs explicatifs par rapport à l'accès à l'eau de la Soneb (à domicile ou ailleurs). Le premier modèle 0 a mis en exergue les résultats à l'état brut. Les modèles 1, 2 et 3 sont consacrés à la régression des variables de chacun des trois facteurs, mais le modèle 4, est celle qui ait combiné tous les autres en un seul pour présenter le résultat final.

Il est intégré dans les modèles les données du recensement général de la population du Bénin réalisé en 2013. L'étude des statistiques a permis de mettre en exergue que les ménages qui résident dans les quartiers desservis par la Soneb et dont le niveau de bien-être est élevé ont une propension à recourir facilement à l'eau de la Soneb. L'autre élément concourant est le niveau d'instruction élevé du chef de ménage et fait qu'il soit propriétaire du domicile. En outre, l'adoption de la consommation d'eau de

la Soneb dépendrait aussi de la taille et de la structure du ménage combiné à l'occupation dans le secteur formel. Ces variables expliquent la situation selon laquelle, les revenus très faibles des ménages et le manque d'emploi limitent l'abonnement au réseau de distribution d'eau de la Soneb. Souvent, ces ménages sont contraints d'acheter l'eau de la Soneb chez un vendeur le plus proche et à utiliser d'autres sources d'eau comme alternative (Dos Santos, 2005b).